



Bilan du marché – Assemblée générale semi-annuelle 2015 des Producteurs de lait du Québec

Une année difficile pour le prix du lait aux producteurs et une croissance menacée, malgré des éléments positifs dans la situation actuelle du marché

Québec, le 26 novembre 2015 – Dans le cadre de leur assemblée générale semi-annuelle, Les Producteurs de lait du Québec ont présenté un bilan mitigé de l'année laitière 2014-2015. Même si la situation des marchés est relativement positive, les producteurs ont été confrontés à une conjoncture difficile au niveau du prix aux producteurs ainsi qu'à des accords commerciaux et des importations qui menacent fortement la croissance du secteur.

Côté marché, d'octobre 2014 à septembre 2015, les ventes au détail de crème ont connu une hausse de 3,5 %, de 2,7 % pour le yogourt et de 7,4 % pour le yogourt grec. Pour la même période, les ventes de beurre ont connu une hausse de 2,4 % alors que les ventes de fromage ont connu une hausse de 2 %. Ces hausses ont plus que compensé un léger recul de 1 % des ventes de lait de consommation et de -0,4 % des ventes de crème glacée. De son côté, le quota de production des producteurs a été haussé de 7 % de décembre 2014 à décembre 2015. La moitié de cette hausse vise à satisfaire la croissance courante des ventes, tandis que l'autre moitié vise à reconstruire les stocks de beurre. L'épuisement des stocks de beurre s'explique par le fait que depuis 2013, la consommation du beurre et de la crème est en hausse à un niveau sans précédent. Le beurre est passé d'un rythme annuel moyen de croissance contenu entre 1 % et 2 % à un rythme variant entre 2 % et 4 %.

« Cette forte croissance est réelle et la Commission canadienne du lait (CCL) prévoit qu'elle se maintiendra en 2016. Mis à part le lait de consommation et la crème glacée, tous les produits connaissent une augmentation de leurs ventes au détail, le beurre et la crème particulièrement. La demande pour le beurre n'est pas un phénomène seulement canadien. On observe la même situation aux États-Unis » a expliqué le président des Producteurs de lait du Québec, Bruno Letendre.

Il s'agit d'une bonne nouvelle pour le secteur laitier, mais qui s'accompagne toutefois de contre-effets négatifs, dont une baisse importante du prix aux producteurs depuis le début de 2015. Cette baisse est attribuable en partie au fait que la classe de lait destinée à la fabrication du beurre est une des classes les moins payantes pour les producteurs en raison du fait que la construction des stocks de beurre se fait à partir de lait entier plutôt que de crème, ce qui laisse un sous-produit liquide de solides non gras qui doit être écoulé au rabais, entre autres pour l'alimentation animale. Elle est aussi attribuable à une chute des prix mondiaux du lait auquel est soumis une partie du prix du lait aux producteurs canadiens. D'avril 2013 à août 2015, le prix de la poudre de lait écrémé est passé de 5 100 \$ US la tonne à moins de 1 600 \$ US la tonne. Le prix record de 2013 s'expliquait principalement par la forte demande chinoise et une production mondiale plus basse, due entre autres aux mauvaises conditions climatiques en Nouvelle-Zélande. Ces prix records ont fait augmenter la production des pays exportateurs. Au même moment, la demande chinoise s'est essouffée et la Russie a imposé un embargo. L'offre a vite dépassé la demande, ce qui a conduit à la crise laitière mondiale actuelle. Finalement, en 2015, les prix cibles fixés par la CCL et le prix du lait de consommation (classe 1) pour les producteurs avaient été ajustés à la baisse en raison d'une baisse des coûts de production.

« Les perspectives de prix s'annoncent meilleures pour l'année prochaine. La CCL devra tenir compte de l'augmentation de nos coûts de production et de nos baisses de revenu de cette année dans l'ajustement du prix cible pour 2016. Du côté des prix mondiaux, même si nous n'avons aucun contrôle sur ce plan, certains signaux permettent d'espérer un redressement qui aurait un impact positif sur le prix des classes spéciales » a ajouté M. Letendre.

Libre-échange

Le secteur laitier sera par ailleurs grandement affecté par l'éventuelle entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne ainsi que du Partenariat transpacifique (PTP). L'entrée en vigueur combinée des deux accords commerciaux entraînera, à terme, une perte récurrente pour les producteurs d'environ 6 % du marché laitier canadien, une perte qui s'additionne aux 8 % de parts de marchés déjà concédées par le Canada à ses partenaires commerciaux dans des accords précédents. Ces pertes en vente de lait (revenu brut) représentent pour les producteurs canadiens environ 400 millions de dollars par année si l'on tient compte de l'impact du PTP (250 millions de dollars) et de celui de l'AECG (150 millions de dollars). Cela représente des pertes annuelles permanentes de ventes de lait de 29 000 \$ à 33 000 \$ par ferme. Le programme de compensations annoncé par le précédent gouvernement ne devrait couvrir que 11 000 \$ en moyenne par ferme laitière pour une période de 15 ans. L'accès supplémentaire accordé entraînera une diminution de la contribution des secteurs de la production et de la transformation alimentaire à l'économie canadienne et des régions.

Importations de protéines laitières

Les producteurs de lait demeurent également aux prises avec une problématique de contournement des contrôles frontaliers pour le secteur laitier : celle de l'importation sans limites et sans tarifs de concentrés protéiques liquides. Ces produits ont été conçus spécifiquement pour contourner à la fois les mesures tarifaires et aussi la limite imposée par les normes de composition des fromages à l'ajout d'ingrédients laitiers autres que ceux qui proviennent directement du lait de la ferme. Le problème est connu des autorités gouvernementales depuis au moins deux ans, mais n'est toujours pas réglé. Les pertes causées par les importations de concentrés protéiques totalisaient en 2014 quelque 200 millions de dollars et continuent d'augmenter.

Retombées économiques

La production laitière génère au Québec quelque 83 000 emplois directs, indirects et induits et contribue à hauteur de 6,2 milliards de dollars au produit intérieur brut. Finalement, elle entraîne des retombées fiscales de 1,29 milliard de dollars, dont 678 millions de dollars au gouvernement fédéral et 454 millions de dollars au gouvernement du Québec.

À propos des Producteurs de lait du Québec

Les Producteurs de lait du Québec, affiliés à l'UPA, représentent les 5 856 fermes laitières qui livrent annuellement près de 3 milliards de litres de lait, dont la vente totalise des recettes à la ferme de plus de 2,4 milliards de dollars.

www.lait.org

Information :

François Dumontier
Conseiller, relations publiques et gouvernementales
Tél. : 450 679-0530, poste 8704
Cell. : 514 713-0530
www.lait.org